

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **25 février 2022** à **19h30**

N° délibération
D2022-02-03

Date de convocation
21 février 2022

Date d'affichage
21 février 2022

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absent exc.</i>	<i>Absent</i>	<i>Votants</i>
13	13.			13

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	M. FALLITTO Giovanni	Mme PECYNA Carole
M. MULLER Jean-Marie	M. GIRARD Guy	M. BOULANGE Philippe
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	Mme KRÄWER Alice
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	
Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse	

Était absent excusé

Objet : **Aménagement du centre du village : demande de subvention**

VU la délibération D2018-03-01 du 23 mai 2018 relative à la démolition de la ferme ;

VU le permis d'aménager n° PA 057 654 20 M0001 délivré par le Maire le 23 octobre 2020 ;

VU la délibération D2021-04-06 du 13 avril 2021 autorisant le Maire à solliciter l'Etat et le Département pour l'octroi de subventions ;

VU l'arrêté 2021-75 du 3 août 2021 portant attribution d'une subvention DETR ;

VU l'aide départementale (Ambition Moselle) octroyée le 18 octobre 2021 ;

CONSIDERANT le développement urbanistique de la commune et notamment la création d'une micro-crèche ;

Le Maire propose un projet d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie réalisé dans le contexte d'une opération d'ensemble.

VU le coût projeté de l'opération ;

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Aménagement paysager, parking et aire de jeu	62 500,00	75 000,00
TOTAL	62 500,00	75 000,00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès des organismes concernés :

Organisme	Au titre de	Montant demandé
Région	Dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité 25%	15 625,00
Etat	DETR (accordée)	12 472,50
Département	Ambition Moselle (accordée)	12 000,00
Commune Silly-sur-Nied	Autofinancement	22 402,50
Commune Silly-sur-Nied	TVA	12 500,00
Montant total TTC du projet		75 000,00

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à solliciter auprès des organismes cités ci-dessus toutes subventions relatives à l'aménagement du centre du village.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions et la réalisation des travaux et à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés.

Fait à Silly-sur-Nied, le 25 février 2022
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied


Signature et cachet